



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU

Séance du 27 juin 2016

*Sous la Présidence d'Alphonse DECKER, Maire*

### **ETAIENT PRESENTS :**

Adjoints : Mmes Frédérique GLASSMANN, Sandrine LOMBARD, M. Gilles JACQUET  
Conseillers municipaux : Nathalie HALLER, Tobias SCHNEIDER, Marc ADOLFF, Daniel BURRUS

### **ABSENTS – excusés :**

Katja BASTIAN, Esther MULL, Emmanuel LANOE, Cédric CEBECI

### **Procuration : 03**

**Secrétaire de séance** : Frédérique GLASSMANN

**Date de dépôt de la convocation** : 21 juin 2016

## OUVERTURE DE LA SEANCE ORDRE DU JOUR :

### **1 AFFAIRES GENERALES :**

#### **1. AFFAIRES GENERALES :**

##### **1.1 Présentation du projet – STEP**

En présence de MM STRASBACH et JUND du SDEA

Deux propositions pour la futur STEP ont été présentées aux membres du Conseil Municipal.  
Le volume journalier que pourra traiter la station est de 1000m<sup>3</sup>/jour.

Proposition 1 : Lits plantés de roseaux pour un coût d'investissement de 2 129 350,00 €

Proposition 2 : Boue activée pour un coût d'investissement de 1 959 700,00 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur le choix lors d'une prochaine séance.

**REÇU LE :**

**05 JUIL. 2016**

**A LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE SAVERNE**



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

## 2. AFFAIRES FINANCIERES :

**OBJET** : Décisions modificatives budget général DCM 279/2016

Le Maire présente au Conseil Municipal, les décisions modificatives à faire passer sur le budget primitif :

Section fonctionnement			
Article	Intitulé	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Dép : C/775	Produits divers gestion courante	- 16 000,00 €	
Dép : C/7788	Produits exceptionnels		+ 16 000,00 €

Section fonctionnement			
Article	Intitulé	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Dép : C/022	Dépenses imprévues	- 11 809,65 €	
Dép : C/615231	Voirie		+ 8 000,00 €
Dép : C/6068	PEDT		+ 3 809,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**VOTE** les décisions modificatives telles qu'elle se traduit ci-dessus par les transferts de crédits

**OBJET** : Acquisition de terrains : terrains RUCH DCM280/2016

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'acquisition de parcelles de M. Marc RUCH d'ECKWERSHEIM pour les parcelles suivantes :

Parcelle	Type	Surface	Prix
Section B n°1940	BOIS / JARDIN	12,16 ares	620,00 euros
Section B n°1938	BOIS / JARDIN	5,61 ares	280,00 euros
Section B n°1939	BOIS / JARDIN	3,00 ares	6 100,00 euros
<b>TOTAL</b>			<b>7 000,00 euros</b>

**REÇU LE :**

**05 JUIL. 2016**

LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE SAVERNE

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** cette proposition d'acquisition de parcelles pour un montant de 7 000,00 €
- **Autorise** le Maire à signer l'acte référent à ce dossier, les frais liés à cet achat seront la charge de la commune.



# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

**Objet :** Acquisition de terrains : terrains RAMSPACHER DCM281/2016

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°260/2016 du 29 mars 2016 et y apporte les modifications suivantes :

Parcelle	Nom	Surface	Prix/are	
SA N°995	SEELBERG	8a10	20,00 €	162,00 €
SB N°259	ESELSTOSS	7a30	50,00€	365,00 €
SB N°1166	SCHEUERBERG	11a 90	50,00€	595,00 €
SB N°1181	SCHEUERBERG	13a30	50,00€	665,00 €
SB N°1599/1185	SCHEUERBERG	5a80	50,00€	290,00 €
SA N°1369/0958	SEELBERG	8a00	20,00€	160,00 €
SA N°974	SEELBERG	10a00	20,00€	200,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>2 497,00 €</b>

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** cette proposition d'acquisition de parcelles pour un montant de 2 437,00 €
- **Autorise** le Maire à signer l'acte référent à ce dossier, les frais liés à cet achat seront la charge de la commune.

**Objet :** DETR/Accessibilité du groupe scolaire DCM282/2016

Madame Sandrine LOMBARD, Adjointe au Maire, informe les membres du Conseil Municipal du nouveau plan de financement suite aux notifications pour l'accessibilité du groupe scolaire.

Le coût de ce projet est estimé à 29 000 euros HT, voir plan de financement ci-dessous :

Accessibilité PMR	Dépenses HT	Recettes
mise en accessibilité groupe scolaire (accès, cour d'école)	25 000,00	
Honoraires divers (maître d'œuvre, relevé topographique, etc)	4 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>29 000,00</b>	
<b>Subventions Etat</b>		
D.E.T.R. :		7 500.00
<b>Autre subvention :</b> réserve parlementaire		3 000.00
<b>commune (maitre d'ouvrage) 64 %</b>		<b>18 500,00</b>
<b>TOTAL du programme :</b>		<b>29 000,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement pour ce projet
- **Autorise** le Maire à lancer la consultation et à signer la lettre de commande-offre la mieux disante.





# COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

**OBJET :** Agent vacataire – Temps d'activité Péri-éducatif/éveil musical DCM283/2016

Mme Sandrine LOMBARD, Adjointe au Maire, présente au membre du Conseil Municipal la nécessité de recruter un agent vacataire pour encadrer les séances d'éveil musical dans le cadre de la mise en place pour le Temps d'Activité Péri-éducatifs (TAP) de manière discontinue dans le temps :

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- Le recrutement d'un agent vacataire, M. André ACKERMANN, diplômé de musique. La rémunération est attachée à l'acte déterminé réalisé. La vacation horaire est fixée à 35,00 € net pour l'acte effectué.
- D'autoriser le Maire à prendre l'arrêté de recrutement qui se rattache à ce poste.

**OBJET :** Versement d'une aide pour les communes et EPCI sinistrés du Bas-Rhin DCM284/2016

Suite à plusieurs épisodes de fortes pluies en ce printemps 2016 de nombreuses communes du Bas-Rhin ont subi des dégâts importants, liés à des coulées de boues, des inondations....

Certaines communes et certains épisodes seront reconnus en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel.

L'association des maires du Bas-Rhin a ouvert un compte bancaire pour collecter les fonds afin de venir en aide aux communes et EPCI sinistrés, pour les biens qui ne pourraient bénéficier d'un régime d'indemnisation.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le maire et après en avoir délibéré

## **DECIDE :**

**De verser une somme de 1147,00 €** (soit 1,00 € par habitant) à l'association des maires du Bas-Rhin sur le compte bancaire spécialement créé « fonds de solidarité », en faveur des communes et EPCI sinistrés du Bas-Rhin.

Cette dépense sera imputée sur C/6574

## **DIVERS**

- DIA n°03/2016 : BERTRAND WEISSENBACH/BARBOT LEHMANN
- DIA n°04/2016 : GIES née TROESTLER/M. et Mme MARTINI : 17 rue des Acacias
- Le Maire remercie l'équipe des bénévoles pour l'embellissement de la commune
- Un bilan du PEDT de l'année sera présenté lors d'une prochaine séance
- M. BURRUS, pose la question à M. le Maire de savoir si Patrimoine pourrait cet été faire les visites des tapisseries. M. le Maire rappelle l'arrêté interdisant l'accès à l'abbatiale durant les travaux ; pour des raisons de sécurité, le Maire ne peut donner un avis favorable, la responsabilité de la commune étant engagée en cas d'incident.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

Vu pour être affiché le mercredi 29 juin 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Neuwiller-lès-Saverne, le 29 juin 2016  
Le Maire

Alphonse DECKER

